

Précarité en hausse, emplois statutaires en baisse, réformes à marche forcée... vous prendrez bien une petite prime pour faire passer tout ça ?

Les restructurations se poursuivent à marche forcée

V. Péresse a superbement ignoré les demandes formulées en juin dernier par les organisations syndicales et associations de la recherche et de l'enseignement supérieur qui demandaient unanimement "*que soit mis à plat et discuté avec la ministre l'ensemble des réformes actuellement engagées ou en préparation dans l'enseignement supérieur et la recherche. Notamment les questions de coopération inter-organismes et entre les organismes et les universités, les questions d'amélioration des carrières et des conditions de travail*". (cf. communiqué du 25 juin).

Les restructurations se poursuivent à marche forcée, organisme par organisme pour essayer d'éviter un front commun des personnels des EPST et de l'enseignement supérieur : limogeage de la directrice du département SHS du CNRS dont la restructuration, annoncée par la presse, se fait sans discussion avec les personnels concernés, mission "Chevassus-au-Louis" sur la "modernisation" du dispositif de la recherche et de l'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'agriculture qui prétend regrouper dans un "PRES national" l'INRA, le CIRAD, le Cemagref et les établissements d'enseignement supérieur de ce secteur.

L'objectif est de les faire entériner au plus vite, par un seul CA d'organisme (alors qu'elles impactent aussi des équipes d'autres organismes et/ou de l'enseignement supérieur), avant que les personnels aient pu en débattre et prendre la mesure de tout ce qu'on leur cache ; quant aux "partenaires" également concernés, on dispose de leur avenir sans leur demander leur avis !

Certes, si les syndicats représentés au CA du CNRS n'avaient pas fait le choix de laisser se tenir le CA du 1^{er} juillet avalisant la création des instituts / agences de moyens dans le plan stratégique du CNRS, les personnels seraient aujourd'hui davantage en position de force pour obtenir une rediscussion au niveau ministériel... Mais il faut continuer à l'exiger : il serait illusoire de penser qu'on pourrait s'en sortir en discutant organisme par organisme...

L'emploi de titulaires de plus en plus mis à mal

Le gouvernement a annoncé la suppression de près de 23 000 emplois de fonctionnaires au budget 2009, **dont 900 dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche alors que ce secteur est présenté comme prioritaire**. On ne saurait mieux dire que pour le gouvernement l'avenir de l'emploi dans la recherche publique ce n'est pas l'emploi de fonctionnaire, mais la généralisation de l'emploi précaire en CDD et de plus en plus d'embauches en CDI dans une dérégulation totale des règles de recrutement et de rémunération, et au détriment du bon fonctionnement du statut de titulaires.

Il n'y a pas si longtemps, l'annonce par C. Haingeré de la suppression de 550 emplois de titulaires au budget 2004 avait déclenché une très forte mobilisation des personnels (notamment des jeunes) qui avait obligé le gouvernement à restituer les postes au printemps 2004 : cette fois-ci non plus nous ne devons pas nous laisser faire !

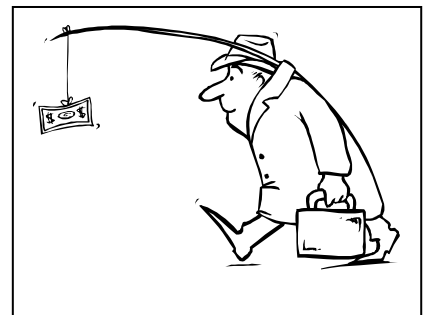
Une "attractivité des carrières" bien repoussante

Sous couvert d'améliorer "l'attractivité des carrières", le gouvernement veut aujourd'hui franchir une étape supplémentaire dans la mise en pièces des statuts de titulaires et de l'indépendance du service public. V. Péresse a fait réaliser deux rapports en ce sens (Schwartz pour l'enseignement supérieur, Hoffmann (Président de l'Académie des Sciences) pour les organismes de recherche) qui lui ont été remis début juillet et elle s'appête à annoncer aux syndicats le 18 septembre la mise en œuvre des préconisations de ces deux rapports, après un simulacre de concertation-éclair (réunions bilatérales cabinet / syndicats) à laquelle SUD-Recherche-EPST a refusé de se prêter.

A côté de quelques mesures que les syndicats réclament depuis des années (prise en compte de l'ancienneté des années de thèse et post-doc...) et pour lesquelles il n'était nul besoin de faire appel à de distingués rapporteurs, le cœur de leurs propositions se concentre sur deux objectifs :

l'individualisation des rémunérations et le "rapprochement" entre les personnels des organismes et des universités

- la création d'une **prime d'excellence de recherche** pour les chercheurs et les enseignants-chercheurs ; son montant ne serait pas négligeable puisque ceux qui la toucheraient bénéficieraient d'une augmentation globale de leur rémunération de 30 à 100 % et elle serait même cumulable avec la prime d'encadrement doctoral pour les



enseignants-chercheurs ; mais évidemment elle ne serait attribuée qu'aux "plus performants" (20 % des effectifs" suggère Hoffmann) ; pour bien trier les "meilleurs", les chercheurs potentiellement concernés devraient remplir un dossier pour demander cette prime et il y aurait même des comités d'évaluation (avec des experts nationaux et internationaux !) chargés de donner un avis sur l'attribution de ces primes (l'évaluation scientifique est tombée bien bas !!) ; ces primes d'élite seraient financées par un prélèvement sur les ressources propres des établissements ce qui permettrait de faire d'une pierre deux coups : des économies pour le budget de l'Etat et une incitation pour les chercheurs à orienter leurs activités vers les partenariats les plus "juteux" !

Ce serait la fin de l'égalité de traitement entre les personnels travaillant dans les secteurs qui ont la possibilité de faire beaucoup de contrats et ceux qui ne peuvent pas, et à l'intérieur des équipes, la zizanie assurée entre ceux qui "en croqueraient" et ceux qui "n'en croqueraient pas" (bonjour l'ambiance !). Et pour ceux qui n'auraient pas été "primés" (soit 80 % des agents au moins !), la perte de pouvoir d'achat assurée, la soi-disant "Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat" n'étant qu'une vaste fumisterie (cf. notre tract "pouvoir d'achat" du 5 septembre sur notre site). Quant à la crédibilité de la recherche et de l'expertise publiques comme neutres et indépendantes, elle en sortirait vraiment ruinée.

- le **"rapprochement progressif" des carrières des chercheurs et des enseignants-chercheurs ainsi que des ingénieurs et personnels techniques**, en commençant par une admissibilité commune aux concours d'ingénieurs de recherche ; on les voit venir avec leurs gros sabots : rendre les tâches d'enseignement obligatoires pour les chercheurs des organismes et mutualiser les moyens en ingénieurs et personnels techniques, sous la houlette des présidents d'universités (quand on sait la pénurie de personnels techniques pour la recherche dans les universités, on imagine ce que ça peut donner...)

Nous appelons les personnels de toutes catégories, les étudiants, à prendre conscience de la gravité des enjeux et à débattre de tous les moyens de résister à la mise en place des "réformes" en cours. Par exemple : envoi de motions au ministère, grèves du zèle administratives (non-réponse aux sollicitations de l'ANR et de l'AERES pour faire partie des experts, non-réponse aux demandes de remplissage de comptabilité analytique et autres indicateurs d'activités...), blocage de la mise en œuvre des réformes établissement par établissement...

Nous demandons :

- La création de postes de titulaires au lieu des suppressions envisagées. L'arrêt des embauches de personnels précaires et un plan de titularisation de ceux qui existent. Un vrai contrat de travail pour tous les doctorants.
- Une augmentation uniforme des salaires de 300 € pour tous pour compenser les pertes de pouvoir d'achat et un salaire minimum à 1500 €
- L'ouverture de véritables négociations sur une amélioration des carrières basée non sur des systèmes de primes ou d'intéressement – comme préconisé par les rapports Schwartz et Hoffmann et aussi certaines directions d'organismes - mais sur la reconnaissance des qualifications et des fonctions exercées : pour tous revalorisation des débuts et des perspectives de carrières avec intégration des primes et une réelle amélioration des possibilités de promotions.
- Le maintien du statut de chercheurs à temps plein dans les EPST et des équipes de recherche intégrant pleinement chercheurs, ingénieurs, et personnels techniques dans un travail collectif.
- L'augmentation substantielle des crédits de soutien de base aux EPST et établissements d'enseignement supérieur (l'argent existe : il suffit de le prendre à l'ANR et sur le Crédit Impôt Recherche !)
- L'arrêt des plans de restructuration en cours au CNRS, à l'INRA et dans les autres organismes publics, et l'ouverture de véritables discussions au niveau ministériel avec tous les acteurs concernés.
- Le maintien de l'ensemble des missions des EPST (capacité de financer, évaluer, réaliser ses propres recherches) et la démocratisation de leurs instances.

Le 18 septembre ne doit pas être le jour de l'enterrement des statuts de titulaires mais celui du réveil de la mobilisation des personnels et des étudiants pour s'opposer ensemble aux chantiers de démolition du gouvernement et exiger l'ouverture de véritables négociations !

Nous appelons en particulier tous les personnels des EPST de la région parisienne, de toutes catégories, à répondre à l'appel lancé par l'intersyndicale, SLR, SLU à un rassemblement le 18 septembre à 16h devant le MESR (21 rue Descartes, Paris 5ème).